

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 48 (1903)
Heft: 6

Rubrik: Informations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

INFORMATIONS

AUTRICHE-HONGRIE

Réarmement de l'artillerie. — A la suite de la nouvelle qui, de Berlin, avait passé dans plusieurs journaux suisses, et d'après laquelle l'Autriche aurait définitivement fait son choix dans la question du canon de campagne, et aurait adopté le système Ehrhardt, on mande à la *Neue Freie Presse*, apparemment de source fort bien informée, qu'une décision dans la question du canon de campagne n'est pas encore prise.

Bien qu'il paraisse hors de doute, que le nouveau canon de campagne autrichien sera un canon à recul sur l'affût avec boucliers, le modèle — d'après cette information — ne serait pas encore fixé. Il serait probable cependant qu'il représentera un compromis entre les différents modèles qui sont en concurrence en Autriche, c'est-à-dire Skoda, Ehrhardt et l'un des types de la commission d'étude autrichienne.

Toujours d'après la même source, l'adoption d'un frein hydraulique, combiné peut-être à un récupérateur système Skoda, paraîtrait certaine. Le canon, en bronze d'acier forgé de 7,5 cm., tirerait des munitions à charge et projectile réunis. Quant à la fermeture, on hésite, paraît-il, encore entre une fermeture Ehrhardt et la fermeture à vis excentrique que possèdent le nouveau canon de montagne autrichien et l'obusier de campagne. Les projectiles seraient le shrapnel et l'obus brisant. Le canon de 5 cm. ne tirant que des obus du général v. Reichenau aurait été repoussé d'une manière générale, plus ou moins nettement. Si le caisson sera blindé ou non n'a pas été divulgué, cependant il semble que l'on doit admettre que cette question a été tranchée avec celle des boucliers.



CORRESPONDANCE

Notes qualificatives.

Un de nos camarades nous adresse la lettre suivante que nous publions avec plaisir, estimant que la question qu'il soulève mérite un sérieux examen :

Nous avons tous, plus ou moins, pris part à la réunion des officiers chargés de qualifier leurs sous-ordres à la fin d'un service. Cette qualifi-

cation se fait, il faut le reconnaître, aussi consciencieusement que possible et la discussion longue et minutieuse qu'exige cette opération est une preuve du sérieux que l'on y apporte.

Mais depuis assez longtemps, malgré l'hésitation que j'éprouvais à attaquer une institution aussi vénérable et respectée, je me demandais si toute cette opération valait la peine qu'elle procure et, en interrogeant mes souvenirs, en étudiant les dernières qualifications auxquelles j'ai assisté, je suis arrivé à la pleine conviction que tout ce travail n'est pas seulement inutile mais nuisible, et qu'il a produit des effets désastreux dans notre corps d'officiers.

Je pose cette question sans trouver de réponse : « A quoi et à qui des notes qualificatives sont-elles utiles ? » Seuls quelques jeunes gens orgueilleux éprouvent quelque plaisir à exhiber de très bonnes notes reçues après un service, mais cette petite satisfaction enfantine ne produit aucun résultat utile pour notre armée.

Je suppose que cette manière de récompenser ou blâmer le travail d'un officier a pris naissance à une époque où on s'efforçait de faire de nos services militaires une suite des écoles primaires et que les procédés employés dans celles-ci devaient être bons pour l'instruction militaire également.

C'est une grosse erreur pédagogique ; des hommes faits ne sont plus des enfants et demandent un autre traitement.

On me répondra : « C'est un moyen d'établir une échelle donnant la valeur relative des officiers ayant suivi un cours ou une école. » Mais c'est justement ce que j'estime être absolument inutile.

Une échelle, pourquoi ? Dans quel but ? Pour l'avancement... ? mais personne n'ignore que les notes n'ont chez nous aucune influence sur l'avancement d'un officier ; tel lieutenant sorti brillamment d'écoles de recrues et centrales restera lieutenant, tel autre qui n'aura obtenu que des notes médiocres deviendra capitaine.

D'autres facteurs plus importants que les notes interviennent ; notre organisation militaire l'explique : c'est le manque de temps disponible pour faire du service, les vacances plus nombreuses dans un canton que dans l'autre, et d'autres causes encore.

Les notes qualificatives n'ont donc aucune utilité pour l'avancement.

On m'objectera : « Les chefs de compagnie sont heureux de connaître la valeur des sous-ordres qu'ils auront dans leur unité et qu'ils ne connaissent pas encore. »

Quel intérêt y a-t-il de comparer le lieutenant Z. qui entrera dans ma compagnie avec d'autres lieutenants appartenant à des cantons différents ? Qu'est-ce que cela peut me faire de savoir qu'il mérite $2\frac{1}{2}$ comme aptitude, mais qu'il se trouve entre X. qui mérite 2 et Y. qui a obtenu 3 ? L'utilité de cette comparaison sur laquelle on attire l'attention de ceux

qui donnent les notes, est nulle; la seule chose que désire savoir le chef de compagnie c'est si son lieutenant est capable de conduire une section. Point nécessaire de prendre un compte-gouttes ou des balances pharmaceutiques et d'établir le poids des capacités de X., Y., Z.; tous les trois sont capables de conduire une section, c'est tout ce que nous désirons savoir; leur valeur relative se montrera dans le cours de répétition et le chef de compagnie l'établira lui-même, pour lui-même, sans que personne soit obligé de le lui insinuer par des notes plus ou moins exactes.

Autre objection : « Les notes qualificatives médiocres ou mauvaises stimulent le zèle des officiers qui les reçoivent. » Erreur! c'est le contraire qui a lieu, vous pouvez en croire mes observations et mon expérience. Tout officier qui reçoit une mauvaise qualification perd courage, n'aime plus le service et, chose grave, perd toute confiance en lui-même.

Certes il ne serait pas bon de tromper les gens sur leur valeur et de leur laisser croire qu'ils n'ont plus rien à apprendre. Mais une armée n'a pas le même but qu'une école primaire. Elle est faite pour la guerre, et un des atouts de la victoire, c'est la confiance en soi-même, la certitude que l'on en sait assez pour affronter la lutte.

En Suisse, il semble que nous prenions à cœur d'ôter cette confiance à nos conducteurs de troupe en leur répétant à chaque occasion qu'ils sont au-dessous de leur tâche. S'il y a parmi nos officiers des capacités moins développées que d'autres, laissez-leur l'illusion qu'ils peuvent conduire leur troupe convenablement plutôt que de chercher à leur prouver qu'ils en sont incapables. Au point de vue moral, le résultat en vue de la guerre sera meilleur.

Il va de soi que je ne parle ici que des officiers qui méritaient, dans notre qualification, la note 3. Pour ceux qui sont notoirement mauvais, il n'y a qu'une mesure à prendre : les éliminer au plus vite.

J'ai dit en commençant que les notes qualificatives ne sont pas seulement inutiles, mais nuisibles. Ce sera surtout vrai quand elles seront accompagnées d'observations blessantes comme c'est la règle actuellement.

J'ai connu un homme placé dans une situation importante dans la vie civile. Il fut gratifié à la fin d'un cours d'un : *manque de sérieux*, donné par quelque jeune instructeur dont on pourrait dire... n'insistons pas!

Grande fureur du dit officier, et je comprends ce sentiment; car la note n'est pas seulement communiquée à l'intéressé, elle circule dans tous les bureaux militaires cantonaux et fédéraux, et, chose plus grave, elle est inscrite dans les contrôles de corps.

Cette inscription est contre la discipline. En effet, ces contrôles ont une durée de 15 ans environ; ils sont utilisés lors des cours de répétition à chaque instant, et souvent le capitaine charge le fourrier d'en faire des extraits. Voilà donc ces fameuses notes à la disposition des sous-officiers,

qui verront comment ont été estimés et taxés les officiers de la compagnie et même les notes obtenues, comme officier subalterne, par leur commandant de bataillon.

Je sais qu'il y a dans l'infanterie un grand nombre d'officiers qui, sans aller aussi loin que moi, seraient disposés à simplifier la qualification en ne donnant qu'une note générale; d'autres demandent l'inscription des notes seulement dans le carton personnel de l'officier; si ces deux points de vue étaient admis, ce serait, à mon avis, un progrès; mais il vaudrait mieux en finir une fois pour toutes avec ces notes qualificatives.

L'avancement au choix se ferait sur le préavis du major et des capitaines qui désireraient avoir tel officier capable à la tête d'une compagnie.

Les écoles n'auraient qu'à décider si un officier est incapable de remplir les fonctions qu'il occupe, et dans ce cas seulement, le certificat de service contiendrait une demande de mise en disponibilité; avec de tels officiers il n'est plus besoin de ménagements.

Il faut considérer que tout ce que j'ai dit s'applique à des notes justement données. Or, sans mauvaise intention du reste, combien de fois ces notes sont-elles l'expression insuffisante de la réalité! Les circulaires exigent des notes; on les établit; souvent pour des services très courts et un grand nombre d'officiers présents, elles résultent d'une seule impression produite sur un supérieur, ou plus souvent, d'une seule interrogation dans une salle de théorie. C'est alors que les résultats deviennent néfastes. De bons officiers méconnus ou malchanceux se verront gratifier d'un 3 ou d'un 4; de médiocres récolteront des 1 ou des 2. J'ai entendu des instructeurs supérieurs exprimer leurs regrets d'avoir à qualifier des cadres qu'ils n'ont pas eu le temps ou la possibilité d'apprécier.

X.

Gants d'officiers. — En Allemagne, une décision du 12 mars autorise les officiers à porter des gants de couleur rouge-brun en campagne, aux manœuvres et dans la plupart des services.

Que d'obligations n'aurions-nous pas envers le supérieur qui nous autoriserait à faire de même, afin d'éviter ces gants blancs salis par le fourreau du sabre ou les rênes au premier kilomètre de l'étape!

Quelques officiers.

